**SEANCE 2**

**Partie 1 : L’évolution de l’éducation**

L’autorité parentale été avant mai 1968 conçu comme un droit divin. Les parents n’avaient pas à se justifier parce que leur autorité était supposée aller de soi. Quand les enfants demandaient « mais pourquoi je dois faire ça ? » les parents répondaient « Parce que c’est comme ça, parce que c’est moi qui commande. Tu ne discutes pas et tu obéis. »

Ce qui revenant *grosso modo* à se soumettre. C’était une soumission. L’enfant se soumettait aux parents et à l’autorité.

Les parents aujourd’hui ont peur de cet autoritarisme. Cette autoritarisme que serait susceptible de porter atteinte à la liberté de l’enfant, à l’éclosion de sa personnalité et de sa créativité.

L’autorité *a contrario* ne détruit pas l’enfant, ne freine pas son développement, l’éclosion de sa personnalité, mais elle le construit. L’autorité va constituer le point d’appui essentiel de leur développement et de leur épanouissement. On peut considérer un enfant comme une personne à part entière et l’écouter sans renoncer pour autant à lui mettre les limites dont il a besoin. Autorité peut rimer avec aimer et respecter.

Il est essentiel de ne pas confondre **autoritarisme** et **autorité**.

En 1968, toute une génération s’est élevé contre toutes les formes de répression et d’autoritarisme parce que c’est bien d’autoritarisme que l’on parle et non d’autorité. Nous devons en tant que parents, et citoyens, lutter contre toutes formes d’autoritarisme et nous devons transmettre les valeurs républicaines à nos enfants. Mais il est indispensable de faire preuve d’autorité. L’autorité est le **point d’appui** pour nos enfants. Grâce à elle, grâce aux limites qui leur seront posées, qu’ils pourront s’épanouir, grandir et avancer dans la vie en toute protection, avec des gardes fous !!

Beaucoup de changements en ce qui concerne l’éducation des enfants ont été influencés par les travaux de Françoise DOLTO. L’essentiel de son message est qu’un enfant n’est pas comme on voulait le penser, un être inférieur, un sous-adulte qui doit attendre d’être devenu grand pour avoir le droit à la parole mais un être a part entière qui a autant de valeur qu’un adulte et dont la parole a autant de valeur que celle d’un adulte. La vision des générations antérieure s’en est trouvée modifiée en profondeur. Ce qui n’est pas si simple et confortable. En effet, si un enfant est une personne à part entière il devient impossible de lui dire, selon le bon droit parent : « obéis et tais-toi ».

Les apports de François DOLTO, entre autre, a fait vaciller les valeurs qui servaient autrefois de fondement à l’autorité parentale. C’est ce qui est encore aujourd’hui à l’origine d’un grand désarroi des parents.

Aujourd’hui la difficulté majeure des parents est de trouver sa place et de faire le tri entre toutes les injonctions, les percepts, les conseils, plus paradoxales les uns que les autres. Faire face aux pressions sociales et familiales.

Il est donc important de faire la distinction entre les différents types de discipline et d’autorité

* **Discipline et discipliner :**

***Discipline :*** un comportement ou un ordre conforme à des règles ou préservés par un entrainement

***Discipliner :*** donner le sens de l’ordre, du devoir, de l’obéissance à quelqu’un mais aussi régler en exerçant un contrôle, sur maitriser, assujettir ou soumettre.

Discipliner reviendrait donc dominer, corriger et punir un enfant pour qu’il rendre dans l’ordre, dans les règles. Asseoir son pouvoir en tant que parent ou enseignant sous forme de punition, ou de menace, les enfants eux vont se révolter, résister, se venger, mentir pour échapper à ce contrôle dès que l’adulte *disciplineur*, le parent ou l’enseignant, auront le dos tourner. Tous les moyens sont bons pour éviter d’être forcés, empêchés ou contraints.

* **Enseigner ou contrôler**

***Eduquer***: consiste à entrainer, à former, à enseigner, à informer, à éclairer, à guider, à familiariser, à accompagner ….

***Discipliner/contrôler***: consiste à commander, à corriger, à diriger, à surveiller, à gérer, à réglementer, à imposer, à restreindre, à arrêter, à contraindre, à inhiber, à châtier, à réprimander, à blâmer à critiquer et à punir.

Et lorsque l’enfant n’est plus sous le contrôle du parent ou de l’enseignant, que se passe-t-il ?! -> Sentiment d’insécurité.

* **Influencer ou dominer**

Il est important de différencier deux types de discipline :

***Discipline instructive*** et la ***discipline restrictive***. L’un s’efforce d’influencer les enfants, c’est-à-dire, les accompagner vers le droit chemin, alors que l’autre cherche à les dominer, pour qu’ils soient dans le droit chemin.

Lorsqu’un enfant est forcé de faire quelque chose, il n’est pas influencé, il se soumet, il le fait par crainte d’être puni. Et lorsque cette crainte n’est plus là, que se passe-t-il ?!

Les méthodes fondées sur le pouvoir poussent l’enfant à résister (refuser à obéir) à se révolter ou à mentir.

* **Autodiscipline ou discipline imposée**

L’un forme de discipline est imposée par l’extérieure, l’autre émane de l’intérieur de la personne.

Les personnes possédant une autodiscipline vont trouver leur motivation à l’intérieur. On apprécie les enfants capables de faire preuve d’autodiscipline. La meilleure façon de stimuler ces qualités chez les jeunes reste la discipline coopérative.

Arrêtons de penser que discipliner les enfants produisent des enfants disciplinés. **La discipline imposée produit des enfants obéissants**, craintifs et soumis. Insécurisé et indiscipliné lorsque l’adulte *disciplineur* n’est plus là.

Toute la différence vient de la façon dont les règles sont établis. Les enfants respectent bien mieux leurs engagements et les règles si les adultes leurs demandes leur avis quand il vient le moment d’établir les règles

**Partie 2 : A l’écoute des émotions de l’enfant**